

## Espace recruteurs : manuel d'utilisation

- Quels types de professionnels puis-je recruter via votre site ?
- Quels sont les moyens de paiement que vous acceptez ?
- Je représente une collectivité locale et nous ne disposons pas de carte de crédit, comment procéder ?
- J'ai diffusé une offre de recrutement sur votre site, vais-je recevoir une facture ?
- Quels sont les différents niveaux de visibilité que vous proposez ?
- Mon offre de recrutement comporte une erreur, comment la corriger ?
- Je souhaite retirer mon offre de recrutement, comment procéder ?
- Je ne reçois aucune réponse suite à mon offre de recrutement. Que se passe-t-il ?
- Suite à la diffusion de mon offre de recrutement, mon entreprise a été critiquée sur les forums. Que faire ?
- Proposez-vous des réductions sur un volume d'annonces diffusées ?
- Je souhaiterais obtenir un devis pour la diffusion d'une annonce sur votre site, comment faire ?
- En quoi consiste exactement l'option Anonymat ?
- Proposez-vous un accès à une banque de CV de candidats ?
- Vos offres d'emploi sont-elles reprises sur d'autres sites ?
- J'ai diffusé une offre d'emploi sur votre forum. Celle-ci a été supprimée, pourquoi ?
- Mon offre de recrutement a été retirée de votre site mais je continue à recevoir des candidatures. Pourquoi ?
- J'ai une autre question, comment faire pour vous contacter ?

### Quels types de professionnels puis-je recruter via votre site ?

Categorynet.com est spécialisé dans les métiers de la presse et de la communication. Vous pouvez donc recruter sur notre site : un journaliste, un pigiste, un rédacteur, un correcteur, un secrétaire de rédaction, un rédacteur en chef, un directeur de publication, un photographe, un JRI, un caméraman, un attaché de presse, un responsable de communication, un directeur de communication, etc.

### Quels sont les moyens de paiement que vous acceptez ?

Nous acceptons quasiment tous les moyens de paiement. Vous pouvez régler votre offre de recrutement par chèque bancaire (une majoration de deux euros pour frais de traitement est toutefois imposée), virement bancaire, carte de crédit (Visa, Mastercard, Carte Bleue) ou via Paypal. Les paiements en ligne se font via un espace sécurisé crypté. A aucun moment vos données ne sont stockées sur nos serveurs. Attention, dans tous les cas, votre offre de recrutement ne sera mise en ligne qu'une fois

le paiement réceptionné. Nous vous invitons donc à favoriser un paiement par carte bancaire pour plus de rapidité.

### **Je représente une collectivité locale et nous ne disposons pas de carte de crédit, comment procéder ?**

Pour les organismes publics et les collectivités locales (et uniquement dans ce cas), nous diffusons l'offre de recrutement et envoyons par email une facture à acquitter. La petite annonce est donc diffusée avant réception du paiement. Pour pouvoir bénéficier de cette exception, nous vous invitons à nous contacter au 01.75.43.95.04 avant la diffusion de votre offre de recrutement.

### **J'ai diffusé une offre de recrutement sur votre site, vais-je recevoir une facture ?**

Si vous avez coché l'option pour recevoir une facture et rempli les champs de coordonnées de facturation, votre facture vous sera envoyée dès la mise en ligne de l'annonce, par email. Elle est généralement jointe au mail de confirmation de diffusion de votre offre de recrutement qui vous est envoyé dans les heures qui suivent le dépôt de votre offre d'emploi. Les factures sont envoyées par email au format PDF. Veuillez toutefois noter que la facture ne peut être éditée que si vous avez renseigné le numéro de TVA de votre entreprise.

Il peut arriver que les pièces jointes soient bloquées par un serveur et ne figurent donc pas dans l'email. Dans ce cas, merci de nous contacter par email à [support@categorynet.com](mailto:support@categorynet.com) ou par téléphone au 01 75 43 95 04 afin de nous le signaler .

### **Quels sont les différents niveaux de visibilité que vous proposez ?**

Categorynet.com propose différentes options de visibilité pour mettre en valeur votre entreprise et votre offre de recrutement. Cela va de la mise en avant dans la rubrique Emploi à une diffusion multiple dans nos lettres d'informations. Pour connaître l'ensemble de nos options, de nos services et leur tarif, rendez-vous sur : <http://www.categorynet.com/recruteurs-tarifs/>

### **Mon offre de recrutement comporte une erreur, comment la corriger ?**

Si vous avez commis une erreur lors de la saisie de votre offre de recrutement, contactez-nous par téléphone (01.75.53.95.04) ou par email ([support@categorynet.com](mailto:support@categorynet.com)). Nous procéderons alors à la correction de votre annonce.

### **Je souhaite retirer mon offre de recrutement, comment procéder ?**

Pour stopper la diffusion de votre offre de recrutement, contactez-nous par téléphone (01.75.53.95.04) ou par email ([support@categorynet.com](mailto:support@categorynet.com)). Nous dépublierons alors votre offre.

### **Je ne reçois aucune réponse suite à mon offre de recrutement. Que se passe-t-il ?**

Il arrive qu'un recruteur ne reçoive pas ou peu de réponses suite à une offre de recrutement diffusée sur Categorynet.com. Avant toute chose, pensez à vérifier que les coordonnées présentes dans votre offre d'emploi sont bien correctes. Il se peut que l'adresse email de contact soit mal orthographiée et que les candidatures ne vous parviennent pas.

Il arrive également que ce soit le contenu de l'annonce qui pose problème. Les offres de stage, par exemple, pullulent sur Internet et nos visiteurs sont souvent plus à la recherche d'un emploi que d'un stage. N'hésitez pas à réévaluer voire élargir les conditions du stage ou de l'emploi que vous proposez.

Enfin, songez peut-être aussi à opter pour des options de visibilité pour vos offres d'emploi. Chaque semaine, nous diffusons de nombreuses offres sur notre site. Celles mises en avant récoltent généralement plus de candidatures. Pour modifier les options de visibilité d'une offre déjà diffusée, contactez-nous par téléphone (01.75.53.95.04) ou par email ([support@categorynet.com](mailto:support@categorynet.com)).

### **Suite à la diffusion de mon offre de recrutement, mon entreprise a été critiquée sur les forums. Que faire ?**

Vous avez diffusé une offre d'emploi ou de stage sur notre site et nos visiteurs ont discuté votre annonce sur nos forums ? Cela arrive parfois. Si nous comprenons l'agacement que cela peut engendrer, nous estimons cependant que chacun a le droit d'avoir une opinion ou des interrogations qu'il souhaite partager. Nous invitons les recruteurs à y répondre directement et à ouvrir le dialogue avec les internautes.

### **Proposez-vous des réductions sur un volume d'annonces diffusées ?**

Nos tarifs étant très abordables, nous ne proposons aucune réduction sur nos offres de recrutement.

Par contre, il arrive que certaines sociétés veuillent opter pour un forfait d'annonces avec un paiement unique (pour éviter de répéter des facturations multiples), dans ce cas, le mieux est de prendre contact avec nous pour étudier votre cas et vous faire une proposition adaptée. Contactez-nous par téléphone (01.75.53.95.04) ou par email ([support@categorynet.com](mailto:support@categorynet.com)).

### **Je souhaiterais obtenir un devis pour la diffusion d'une annonce sur votre site, comment faire ?**

Nous ne réalisons pas de devis pour nos offres tout simplement parce que vous pouvez en temps réel obtenir une estimation du coût final de votre annonce via notre formulaire de recrutement. Rendez-vous sur notre formulaire de recrutement à l'adresse :

<http://www.categorynet.com/recrutement/>

Cochez les options qui vous intéressent et le montant total de votre commande se mettra

à jour automatiquement.

### **En quoi consiste exactement l'option Anonymat ?**

Certaines entreprises souhaitent garder l'anonymat lors de leurs recrutements. Nous leur proposons de leur transmettre les candidatures via une adresse email créée pour eux par nos soins (exemple : [recruteur222@categorynet.com](mailto:recruteur222@categorynet.com)). Cette adresse email figurera en bas de votre annonce. Lorsqu'un candidat souhaite postuler et envoie son cv à l'adresse categorynet.com, son email est alors retransmis sur votre boîte aux lettres en tout anonymat. A aucun moment donc, le candidat n'a accès à vos coordonnées directes ou votre email.

A noter pour les recruteurs qui choisissent cette option: pensez à désactiver vos répondeurs automatiques (out of office, réponse automatique d'email, ...)

### **Proposez-vous un accès à une banque de CV de candidats ?**

Nous ne proposons pas actuellement ce service de manière simple et commerciale. Nous réfléchissons à proposer prochainement une offre de ce type.

### **Vos offres d'emploi sont-elles reprises sur d'autres sites ?**

Oui. Lorsque vous diffusez une offre d'emploi sur notre site, vos annonces sont reprises sur de nombreux sites avec lesquels nous avons tissé des partenariats : Wanajob, Canaljob.com, Emploisdanslapresse.com, etc.

En diffusant votre offre d'emploi sur notre site, vous bénéficier donc d'une très large diffusion sur Internet à un prix réduit. Veuillez toutefois noter que nos partenaires se réservent le droit de rediffuser ou pas vos annonces.

### **J'ai diffusé une offre d'emploi sur votre forum. Celle-ci a été supprimée, pourquoi ?**

Nous n'acceptons pas la diffusion d'une offre de recrutement en dehors de l'espace Recruteurs. Nous avons organisé notre site en différentes zones : Communiqués de presse, Jobs et Stages, Forums, ... Nous demandons donc aux recruteurs de bien vouloir respecter l'organisation de notre site et de poster leurs offres de recrutement dans la zone prévue à cet effet.

### **Mon offre de recrutement a été retirée de votre site mais je continue à recevoir des candidatures. Pourquoi ?**

Vous avez demandé la suppression d'une offre de recrutement mais vous continuez à recevoir des candidatures. Cela arrive. Les candidats peuvent en effet enregistrer ou imprimer une offre de recrutement de notre site et y répondre ultérieurement ou bien la poster ailleurs, dans une mailing liste ou un groupe de discussion. N'hésitez cependant pas à nous le signaler : nous vérifierons alors que la suppression a bien été effectuée. Si c'est bien le cas, le flux de candidatures se tarit de lui-même assez rapidement.

### **J'ai un autre problème... Comment vous contacter ?**

Vous pouvez nous contacter par email sur l'adresse [support@categorynet.com](mailto:support@categorynet.com), nous répondons généralement dans les 48 heures ouvrables.

Merci lors de tout contact avec notre équipe de préciser au maximum votre question. Plus nous avons de détails, mieux nous pouvons vous répondre.

Date de mise à jour de cette documentation : 28/01/2010